

CTA du 16/03/22 SUPPRESSIONS DE POSTES ADMINISTRATIFS RENTRÉE 2022-2023

Lors du [CTA* du 16/03/2022](#), M. le Recteur a présenté le projet des mesures d'emplois administratifs pour la rentrée 2022/2023 au point 2C de l'ordre du jour. Au préalable, [une déclaration liminaire](#) de l'UNSA Éducation a été lue.

L'employeur a annoncé **10 suppressions**, dont 7 pour les EPLE (BOP 141) et 3 pour les services académiques (BOP 214).

Le représentant administratif d'A&I UNSA*, [syndicat majoritaire](#), a fermement déploré la perte de ces emplois et a une nouvelle fois indiqué les conséquences désastreuses qu'allaient engendrer ces suppressions sur les collègues déjà bien touchés et affaiblis par le contexte de crise sanitaire et les précédentes suppressions. **Effectivement en 5 ans (rentrée 2018 à rentrée 2022)** c'est plus de **63 postes** qui auront été supprimés. L'UNSA Éducation dont fait partie A&I UNSA n'a pas cessé de prévenir l'employeur sur l'état de santé des collègues lors des instances, groupes de travail et échanges entérinés dans les comptes rendus et déclarations liminaires (à consulter sur notre site <http://www.aeti-ac-reims.com/>).

l'UNSA Éducation a voté **CONTRE** le projet et l'UNSA Éducation est intervenue à plusieurs reprises. Un CTA se réunira à nouveau le 28/03/2022 pour permettre à l'employeur de représenter un nouveau projet. Notre **fédération UNSA Éducation** a déjà prévenu qu'elle votera **CONTRE** tout projet visant à supprimer des emplois.

Sous réserve du projet que doit présenter à nouveau l'employeur au CTA reconvoqué du 28/03/22 suite au vote CONTRE.

SUPPRESSIONS EN EPLE (BOP 141)

Sous réserve du nouveau projet que doit présenter à nouveau l'employeur au CTA reconvoqué du 28/03/2022 suite au vote CONTRE du 16/03/22			
Dép.	Etablissement	Mesure(s) proposée(s)	Observation(s)
008	Collège Raucourt, Raucourt et Flaba	-1 B	Mesure de carte
008	Collège Jules Ferry, Bogny sur Meuse	- 0.5 C	Mesure de carte
008	Collège Elisabeth de Nassau	- 0.5 C	Poste vacant
008	Collège Les Deux Vallées, Monthermé	- 0.5 C	Mesure de carte
008	Collège Georges Sand, Revin	- 0.5 C	Poste vacant
008	Lycée Verlaine, Rethel	+ 1 B	-
010	Collège Julien Régnier, Brienne le Château	- 0.5 C	Mesure de carte
010	Collège Pierre Brossolette, La Chapelle Saint Luc	-1 C +1 B	Transformation d'un poste de cat. C en cat. B Mesure de carte
010	Collège D'Othe et Vanne, Aix en Othe	- 0.5 C	Poste vacant
051	Clinique des soins et d'Etudes, Vitry le François	-1 B	Poste vacant
051	Collège Thibaud de Champagne, Fismes	-0.5 C	Poste vacant
052	Collège Diderot, Langres	-1 C	Mesure de carte
052	Collège René Rollin, Chevillon	-0.5 C	Mesure de carte
052	Collège Jean Renoir, Montier en Der	-0.5 C	Mesure de carte
052	Collège Jouffroy d'Abbas, Doulaincourt-Saincourt	-0.5 C	Poste vacant

Le **syndicat A&I UNSA*** a participé au [groupe de travail du 25/02/2022 sur les mesures d'emplois administratifs en EPLE](#). (voir [CR ICI](#)) [Une déclaration liminaire](#) a été lue pour dénoncer les suppressions dans les structures ([DL ICI](#)).

Le **syndicat A&I UNSA** avait [obtenu de l'employeur](#), suite à son [courrier SA du 03-12-2021](#) la mise en place d'un [GT le 27-01-2022](#) pour revoir le barème EPLE. [Une déclaration liminaire](#) a été lue.

Le **syndicat A&I UNSA** est intervenu [au CTA du 19/01/2022](#) suite à l'annonce de la répartition des moyens dans l'académie ([CR et DL ICI](#)) après avoir été dictée par [le CTMEN de décembre 2021](#).

SUPPRESSIONS EN SERVICES ACADÉMIQUES (BOP 214)

L'employeur a informé de la suppression de **3 emplois** dans les services académiques. Il y aura un CTS le 08/04/2022 où sera traité ce dossier.

Le **syndicat A&I UNSA** [avait écrit le 09/03/2022 à M le Recteur](#) pour que soit programmé un prochain groupe de travail sur les mesures d'emplois dans les services académiques. L'employeur a confirmé la mise en place prochaine d'un GT comme les années passées.

Le **syndicat A&I UNSA***, faisant partie de la fédération, participera d'ores et déjà à ce prochain GT et invite les collègues à lui faire part anonymement de leurs remarques via l'adresse courriel de la section aeti-reims@aeti-unsas.org.

*La fédération UNSA Éducation a obtenu 4 sièges au [Comité Technique Académique \(CTA\)](#) suite [aux élections professionnelles de 2018](#). Elle est la seule à avoir un personnel administratif [du syndicat majoritaire](#) parmi ses représentants dans les plus hautes instances académiques ([CTA et CHSCTA](#)).

A&I UNSA REIMS vous accompagne, reste à votre disposition et à votre écoute : <http://www.aeti-ac-reims.com/contact> ou aeti-reims@aeti-unsas.org
 LE SYNDICAT A&I UNSA (EN VIDEO) : <http://www.aeti-ac-reims.com/2021/03/a-i-unsas-c-est-quoi.html>
 POURQUOI ADHÉRER (EN VIDEO) : <http://www.aeti-ac-reims.com/2021/03/5-raisons-en-video-pour-adherer-a-i-unsas.html>
 ADHÉSION 2021/2022 : <http://www.aeti-ac-reims.com/2022/03/adherez-a-i-unsas-21-22.html>